

JOURNAL DES JOURNÉES

N° 94

Le mercredi 3 mars 2010, édition de 11h 20

*« Qu'il connaisse bien la spire où son époque l'entraîne dans l'œuvre continuée de Babel, et qu'il sache sa fonction d'interprète dans la discorde des langages. » Jacques Lacan, *Ecrits*, p. 321*

SPÉCIAL AMP Parution du dossier « Spécial AMP » sur trois numéros

Ce dossier « Spécial AMP » pour le « JJ » comporte deux rubriques. D'une part, sous le titre « L'École Une accueillie par l'ECF », il donne à connaître les textes présentés par les membres américains du Conseil, lors de la soirée AMP à l'ECF, à l'issue des travaux du Conseil de l'AMP. D'autre part, sous le titre « L'École Une et les cartels de la passe dans les Écoles », il rassemble trois textes écrits à la suite de la publication du Communiqué du Conseil AMP, faisant état des travaux du Conseil les 30 et 31 janvier 2010.

L'ÉCOLE UNE ACCUEILLIE PAR L'ECF

Lors de la soirée AMP du lundi 1er février, les membres Sud-Américains du conseil de l'AMP ont présenté leur conception de l'École Une. L'École une a pris naissance par une 'Déclaration de l'École une' il y a dix ans, à Buenos Aires, lors du Congrès de 2000 qui avait eu comme point d'orgue la fondation de l'École une. Depuis cette déclaration, c'est un signifiant qui n'a pas cessé d'acquérir de multiples significations, mais c'est un signifiant assez pur puisqu'il n'est pas lié à des statuts, à des procédures fixes. L'École Une se dissout et se refonde à l'issue de chacune des 'conversations de l'École Une' qui terminent un congrès de l'AMP.

L'instance qui dure le plus dans l'École Une est son Comité d'action. Il a plusieurs fois changé de fonctions. Actuellement, il aide à préparer le Congrès grâce à ses *Papers*, suivis avec attention. L'AMP est l'Association mondiale de psychanalyse, avec des statuts, une charte, portant sur les principes directeurs de l'acte analytique, tout un ensemble qui consiste. Cette soirée est l'occasion de nous interroger sur ce qu'est l'École une à partir de l'expérience de nos collègues d'Amérique Latine puisque c'est eux qui parleront ce soir des différentes écoles. Ils nous diront ce qu'est l'École une pour eux, ce qui nous sera sûrement utile pour concevoir ce futur et les développements de l'École une qui accompagnent l'AMP sans être cette AMP. Les six collègues qui parleront ce soir, quatre dames et deux hommes, ce qui prouve que la parité fonctionne dans le Conseil, et dans la première série – nous avons un homme dans chaque série, avec deux dames – dans la première série ce sera donc Flory Kruger, Jesus Santiago, et Maria Hortensia Cardenas. Flory est de l'EOL, l'école argentine qui compte près de 500 membres, très grande école dans l'AMP, Jesus Santiago, lui, est de l'EBP, 170 membres, très grande école aussi, responsable dans le Conseil de l'AMP des homologations ; Il connaît le secret des admissions, et il nous en parlera d'ailleurs. Maria Hortensia Cardenas, elle, est de la NEL (Nueva Escuela Lacaniana), École continentale qui regroupe 16 sièges différents. Ce sera ensuite le tour de Monica Torres, ancienne Présidente de l'EOL, de Leonardo Gorostiza, notre futur Président de l'AMP, et Nora Gonçalves de l'EBP. Après les avoir entendu, nous saurons mieux comment préparer notre grande conversation de l'École Une en avril prochain.

Eric Laurent, le 1er janvier 2010

Dans ce numéro Flory Kruger, *Actualité de l'École Une dans l'EOL* Jesus Santiago, *Politique des admissions et l'École Une* Maria Hortensia Cardenas, *Transfert à l'école* **Flory Kruger, Actualité de l'École Une dans l'EOL**

Dans ma présentation d'aujourd'hui je ne vais pas me référer à des exposés généraux de ce qu'est l'École Une, car ils sont connus par vous tous. Et si le temps nous a mis à une relative distance de sa fondation, le fait que le sujet soit apparu dans la discussion du Journal des Journées nous a fait nous rapporter aux premiers documents qui en ont parlé. Ce qui démontre, d'emblée, qu'il ne s'agit pas d'un nom facile à définir ni à

entendre, et beaucoup moins à reconnaître dans sa présence. Je vais alors vous raconter ce qui a été mon expérience dans l'EOL par rapport à l'École Une. Je dirais qu'elle a été intéressante parce qu'à partir de la proposition faite par Eric de parler avec vous ce soir, et reprenant le Journal des Journées numéro 75 où J.-A. Miller pose une série de questions sur l'articulation entre l'École Une et les 7 Écoles qui existent, je suis allée chercher plusieurs collègues qui ont occupé des places de gestion et de conduction dans l'EOL pour leur demander ce que l'École Une était pour eux. La première réaction a été d'une relative perplexité pour ensuite, et d'une manière hésitante, ébaucher chacun quelques réponses un peu vagues, peu claires, ambiguës, d'où on pourrait déduire que, pour parler en termes généraux, dans notre communauté ce n'est pas évident qu'on puisse dire ce qu'est l'École Une. Quelques réponses ont été : « C'est un signifiant produit de la crise de 1998 », « C'est l'École de la Passe », « C'est l'École qui occupe la place de l'Autre par rapport à l'ensemble des Écoles de l'AMP », « C'est une École virtuelle dont je garde une clef comme souvenir ». De ces réponses on peut tirer une première conclusion : d'une part, il s'agit d'une École qui surgit comme effet et non pas comme cause ; d'autre part, depuis mon point de vue l'École Une –et non pas l'AMP comporte pour l'EOL un haut degré d'indétermination et de méconnaissance. Pourquoi dis-je que ce n'est pas le cas pour l'AMP ? Parce que quand il s'agit des Rencontres Internationales, ou des Congrès qui ont lieu chaque deux ans et où se réunissent les membres des 7 Écoles pour entendre, par exemple, les panels de témoignages des AE, pour discuter la clinique partagée, ou les moments plus épistémiques de l'Orientation Lacanienne, tout cela est reconnu comme la place créée par l'AMP. Pour l'EOL, ainsi que pour toutes les Écoles, l'AMP n'est pas une abstraction : elle a des fonctions incarnées dans des personnes, elle a un président avec lequel les instances de chaque École et leurs membres entretiennent une interlocution permanente, elle a le paiement d'une cotisation, elle a donc une présence effective et réelle. Lorsqu'un membre de l'EOL se présente en public, en dehors de l'EOL, il le fait en tant que membre de l'EOL et de l'AMP et non pas en tant que membre de l'École Une, ce qui nous fait penser qu'il s'agit plutôt d'un signifiant qu'on ne peut partager qu'à l'intérieur de nos Écoles ; ce n'est que parmi nous, membres de l'AMP, qu'on peut l'employer. Dans le projet de déclaration de l'École Une on dit : « Cette École Une est une expérience ». Alors, ce n'est pas une institution, c'est une expérience qui ramasse l'expérience subjective de toutes les Écoles. Si l'expérience subjective de toutes les Écoles est partagée au sein de l'AMP, celle-ci est le lieu qui cause l'École Une

comme effet ; la communauté d'expérience et de travail qui se construit à partir de ces rencontres, constitue l'École Une. Nous disons alors que l'École Une est un effet qui provient du partage d'une façon de penser la psychanalyse, de penser la clinique, de partager l'Orientation Lacanienne. Ceci ne s'est pas produit d'une fois et à jamais, c'est quelque chose qu'on a construit progressivement au cours des ans. Doucement, au fur et à mesure que les Écoles appartenant aujourd'hui à l'AMP ont été créées, s'est produit ce qu'on pourrait nommer une relation de confiance-transfert des membres d'une École par rapport aux autres. Un exemple clair de ladite communauté partagée qui nous parle de l'École Une, c'est le déplacement libidinal qui se produit quand un passant choisit une École autre que la sienne pour faire la passe ; ou l'acceptation de la place extime dans les cartels de la passe. Nous réalisons alors que l'École Une serait impensable sans sa cause, qui est l'AMP et ses 7 Écoles, ainsi que sans le déplacement libidinal qui se soutient par le transfert, et qui nous permet de sortir de ce qui nous est propre pour aller vers l'autre. L'École Une a été dans un premier temps un effet de fait, presque sans que son existence ait été enregistrée. Dans un deuxième temps, le signifiant École Une est venu nommer ces effets. Nous pourrions nous demander si le troisième temps, à partir de maintenant, ne serait pas le temps de faire tourner ces effets et de les placer comme cause d'un travail au milieu de l'homéostasie des différentes Écoles. A partir de ce point nous nous demandons : en quoi consiste l'autonomie des Écoles ? Il est évident que le « soi-même » de chaque École est différent, et donc il est d'espérer qu'il y ait des formes différentes de consistance et de résistance à « l'autre » dans chacune des Écoles. Ce n'est pas la même chose une École créée avant l'AMP et qui avait déjà sa propre trajectoire, qu'une École créée à partir de l'AMP. C'est ce qui nous permet de détecter quelques particularités dans l'identité de chaque École. Quelques Écoles, dont l'EOL, ont le trait d'être très engagées dans la passe. Ceci provoque des effets comme, par exemple, la lenteur que toute politique ne passant pas par la passe y trouve dans sa réalisation. C'est ce qui est arrivé avec la psychanalyse appliquée et, d'une manière plus voilée, c'est ce qui arrive maintenant avec le « tous analysants ». Il y a un point d'interrogation par rapport à la question de savoir quelle serait aujourd'hui la particularité du témoignage d'un AE, différent de celui d'un analysant. Dans ce sens, nous nous demandons si une plus grande présence des effets de l'École Une dans chacune des Écoles pourrait avoir une incidence sur ces questions. Si c'est le cas, comment le faire ? Une première réponse pourrait être une publication qui reflète ce qu'on appelle l'expérience de l'École Une. J'ai immédiatement

pensé à la publication des Congrès, Scilicet, qui apparaît comme la publication du Congrès de l'AMP, alors qu'on lit sur la couverture : Comité d'action « de l'École Une ». C'est la première fois que je constate qu'une publication est « de l'École Une ». Une seconde proposition pourrait être la constitution de « cartels de l'École Une », internationaux, d'une durée de 2 ans, coïncidant avec le temps des Congrès de l'AMP, et qui accompagnent le travail du Comité d'action en transmettant leur état de travail dans chacune de leurs Écoles et son produit final dans une des journées du Congrès. De toute façon, il faudrait tout d'abord se demander si ce qui existe déjà n'est pas suffisant. C'est la question dont la formulation je vous laisse aujourd'hui, compte tenu qu'on aura notre prochaine Assemblée Générale le 30 avril.

Jésus Santiago, *Politique des admissions et l'École une : une modalité de la pragmatique analytique*

Je constate que la récente discussion, présentée dans les *Journaux des Journées*, sur l'ouverture des Congrès de l'AMP aux non-Membres, a éveillé des interrogations sur la pratique des admissions des Écoles de l'AMP. Même si on sait qu'une chose est d'ouvrir les portes des Congrès, et qu'une autre chose est d'ouvrir celles de l'École, le problème apparaît d'une manière qui touche directement ce qui constitue l'une des faces inhérentes de cette pratique. Quand on examine, plus à fond cette pratique, on se rend compte qu'elle contient plusieurs implications à la vie d'une École. Au-delà du problème de l'ouverture ou de la fermeture, on signale la question de l'inclusion des nouvelles générations qui se traduit par un présumé « malthusianisme invétéré » des Écoles. Et également on remet en question l'excès des interférences des exigences de la société et de l'État sur nos politiques de recrutement, de telle sorte que, selon cet avis, l'on risque d'abandonner le principe de la « psychanalyse profane » [1] <#_ftn1> . Tout cela a motivé J.-A. Miller à prendre la parole pour formaliser ce que sont les admissions au sein de l'École de Lacan [2] <#_ftn2> . Je postule même que la politique et les procédures des admissions, adoptées par l'AMP depuis qu'elle existe, coïncident et, d'une certaine manière, anticipent les divers propos de cette formalisation. Enfin, la pratique des admissions est exemplaire de ce que c'est l'essentiel de la *pragmatique* [3] <#_ftn3> dans la psychanalyse, en ce sens que la pratique anticipe presque toujours le concept. ***Contre-expérience de la tendance patrimoniale*** Tout d'abord la démonstration que notre orientation se déduit sous forme d'une contre-expérience de ce qui s'est passé, sur ce point particulier, avec l'École Freudienne de Paris, me paraît assez instructif. C'est Miller qui

nous transmet ce donné historique, à savoir, en moins de seize ans, après sa fondation, le total de membres de cette institution a atteint six cents, c'est-à-dire, presque le double de membres que l'École de la Cause Freudienne possède depuis trente ans. Cette politique d'admissions qui n'a pas changé tout au long de son existence, est selon lui, l'un des facteurs qui explique sa disparition dans la mesure où cette croissance démesurée était alimentée par la perspective patrimoniale qui gravitait autour de quelques figures éminentes de cette institution[4] <#_ftn4> . L'École tendait dès lors à se transformer en un «*syndicat de co-propriétaires*»[5] <#_ftn5> , vu qu'elle comportait une vision patrimoniale du transfert et, par conséquent, une totale fermeture à la logique temporelle de la formation de l'analyste. Par cette approche patrimoniale, je veux donc qualifier la tendance d'une institution qui méprise la limite entre les intérêts publics et privés, étant donné que, dans le cas de l'École, cela a entraîné la suppression de sa modalité transférentielle préférentielle, à savoir, le transfert de travail. ***Une clinique des admissions*** En effet, le postulat, proposé par J.-A. Miller, selon lequel le recrutement des nouveaux membres par l'École doit être conçu comme une pratique de *psychanalyse appliquée* est crucial, même si elle est orientée par le fait que la catégorie de *Membre* renvoie à la *psychanalyse pure*. Il affirme que le problème des admissions «*c'est la psychanalyse appliquée à la constitution et au gouvernement d'une communauté professionnelle, et aux relations de cette communauté avec les puissances établies dans la société, et avec l'appareil de l'Etat* »[6] <#_ftn6> . Cela signifie que le but premier de cette pratique ne s'adresse pas au registre de l'intention, mais à celui de l'extension, c'est-à-dire, il se réfère à l'École en tant qu'une institution vue sous l'optique de l'ensemble de ses membres. Envisager notre politique d'admissions par le biais de l'ouverture ou de la fermeture c'est masquer sa dimension d'application clinique dans la mesure où elle est configurée comme l'un des instruments pour traiter les diverses interférences de la conjoncture historico-sociale sur le sujet-École. Qui peut méconnaître l'offensive globale contre la psychanalyse exprimée par l'idéologie scientiste du 'tout' quantifiable et des thérapies cognitivo-comportementales ? Ou encore, les initiatives des lois issues de l'Etat contemporain qui prévoient l'adaptation de la pratique de la psychanalyse aux dispositifs de réglementations des professions qui, dans notre cas, se confondent avec les modèles psychothérapeutiques adaptatifs ? Face à ces exigences issues de l'Autre social, notre politique ne peut pas être quelque chose d'immuable et statique. Au contraire, elle doit s'exprimer par les diverses variations temporelles qui se font nécessaires pour maintenir en éveil notre décision de promouvoir et de

préserver la valeur « agalmatique » du *Membre* de l'École. Ces variations dans la politique de recrutement ne se produisent pas sans quelque mesure et prudence étant donné que l'admission de nouveaux membres s'effectue selon le nombre de gens compatibles avec la composition et le style de travail d'une communauté établie, surtout quand celle-ci est dotée d'initiative et de dynamisme propres. D'autre part, comme l'affirme Eric Laurent, ce recrutement se fait en accord avec la volonté de l'École d'imprimer, dans chaque pays, une politique pour la psychanalyse[7] <#_ftn7> . Celle-ci comporte, en premier lieu, une orientation d'intérêt public qui, pour l'essentiel, s'adresse à la formation de l'analyste dont la principale référence est la passe. A mon avis, l'orientation pour les admissions cherche à préserver, dans nos divers dispositifs de recrutement, comme c'est le cas des entretiens que font les Conseils des Écoles, une vérification qui, évidemment, prend en compte le champ de l'énonciation du candidat, en ce qui concerne les indices de sa relation avec la cause analytique mise en évidence par son parcours lors de sa formation analytique. Donc, ces dispositifs doivent contenir, en leur sein, l'exigence éthique que les fins et les moyens de la psychanalyse ne se confondent pas avec les instruments et les méthodes psychothérapeutiques usuelles. C'est selon ce point de vue plus général que je conçois les divers aspects qui comprennent la pratique d'admissions en ce qui concerne la question des nouvelles générations. Je ne vois pas l'inclusion de celles-ci seulement comme une question d'ouverture de nos portes aux jeunes. Si cela est nécessaire, je ne considère pas, cependant, que cela soit l'unique et la meilleure manière d'attirer l'attention des jeunes sur l'École. A mon avis, il est absolument faux de supposer que la présence d'un supposé « *malthusianisme invétéré* » dans nos pratiques d'admission soit le reflet d'une simple mauvaise volonté envers les nouvelles générations. Pour atteindre un tel objectif, l'essentiel est de rendre les Écoles de l'AMP perméables à leur époque et, surtout, capables de répercuter dans leurs pratiques de transmission et de diffusion l'avenir même de la psychanalyse. Dans ce sens, nos institutions analytiques ont donné des preuves effectives de cette ouverture quand elles ont pris la décision d'assumer le risque de se lancer dans de nouvelles initiatives de pratiques et de méthodes d'intervention. C'est le cas du combat à l'idéologie de la quantification, aux tentatives de massification des TCC, au réglementation par l'Etat de la pratique de la psychanalyse. On pourrait multiplier ces exemples. D'autre part, il y a cet événement inédit, parmi nous, qui est l'éthique de *l'énonciation analysante*, événement qui renforcera encore plus l'aspect clinique de notre conception des admissions. Il me semble

évident que les Conseils des Écoles sauront trouver les formes d'inclusion de cette dimension dans leur manière de saisir la relation du sujet à la logique du discours analytique. ***Approfondir la relation avec l'École une*** L'affirmation d'Eric Laurent, dans son «*Rapport moral présenté devant l'Assemblée Générale de l'AMP le 24 janvier 2009*», selon laquelle «*il n'y a pas de meilleur aperçu du moment d'une École que la façon dont elle présente ses admissions pour homologation*»[8] <#_ftn8> veut dire que, si la vitalité d'une École s'exprime à ce moment-là, c'est parce qu'il y a quelque chose dans cette pratique qui va au-delà des limites de la psychanalyse appliquée. Je propose, ainsi, que la pratique des admissions ne devient le signe de cette vitalité qu'au moment qu'elle contient en son sein l'esprit de l'École une. Quand le Conseil d'une École accueille la demande d'un candidat, il met à l'épreuve sa relation avec l'École une dans la mesure où celle-ci est l'incarnation de sa relation avec la psychanalyse en tant que telle. Pour cette raison, je peut dire que l'esprit de l'École une était déjà présent au moment de la fondation de l'AMP en ce qui concerne la question des admissions. A mon avis, c'est ce qui explique que ses *Statuts* ont opté, dès sa fondation, pour le principe selon lequel un candidat admis par une École, devient seulement *Membre* de cette École quand il reçoit l'homologation de l'AMP. Quand l'AMP homologue un candidat admis, c'est l'École une qui est là, étant donné qu'elle seule peut orienter la valeur intentionnelle que la catégorie de *Membre* porte en soi, valeur qui indique l'insuffisance de la distinction entre psychanalyse pure et appliquée en ce qui concerne la pratique des admissions. Que la pratique des admissions soit une des forces matérielles de l'École une, au sens où c'est elle qui nous oriente quant à la détermination du candidat par rapport au discours analytique, ne veut pas dire que nous soyons indifférents aux exigences des semblants de la civilisation. En prenant en compte l'aspect décisif du parcours de formation du candidat, on ne méprise absolument pas les composants que constituent son bagage de titres et de travaux. J'ajoute qu'en tant qu'une modalité de la pragmatique analytique, la politique lacanienne des admissions ne prend pas sa source dans la tradition utilitariste. Au contraire, elle est signataire de la perspective lacanienne du rapport entre l'ordre du réel et du semblant. Pour donner corps à cette perspective, J.-A. Miller signalait l'inspiration hégélienne présente à l'intérieur de cette pratique, dans la mesure où il n'y a pas de place, chez elle, pour les consciences soumises à la *loi du coeur* qui perçoivent le réel en jeu, dans la transmission du discours analytique, comme dépourvu de la valeur concrète des semblants nécessaires au travail de la civilisation[9] <#_ftn9> . En somme, cette conjonction entre

l'élément subversif inhérent à la politique de formation de l'analyste, à laquelle on ne fait aucune concession, et l'élément concret de l'effet de ses semblants sur la civilisation, confère à la pratique des admissions, au sein des Écoles, sa propre singularité.

Maria Hortensia Cardenas, *Transfert à l'École*

La Nueva Escuela Lacaniana porte avec son nom la marque de la nouveauté : c'est une École qui a pris la relève d'une autre et qui a assumé sa qualité de nouvelle. Le changement a coïncidé dans le temps avec l'arrivée du nouveau siècle et l'adoption de l'École Une. La création de la NEL a assuré la formation de l'analyste et la présence de la psychanalyse dans une vaste région américaine qui se caractérise par son hétérogénéité. L'unité de la NEL est assurée par une série de sièges et délégations orientés par le discours analytique, qui se reconnaissent comme faisant partie du même ensemble. L'École a un mouvement dissemblable qui lui donne plus de vie et rend l'ensemble intéressant. L'articulation entre l'Un et le Multiple dans l'École a eu besoin, au cours de ces dernières années, de rendre compte des différences et des contingences, de se servir d'inventions, de donner lieu aux exceptions et aux initiatives qui ont l'effet de condenser la libido en des lieux, mais qui portent le risque de l'assomption d'une certaine autonomie. La pression du Multiple pousse de manière naturelle à l'effacement de l'Un, voilà pourquoi il est nécessaire de le réinstaller sans cesse pour que le désir persiste. Faire partie du Comité Exécutif de la NEL depuis sa création pendant huit années a été une expérience formatrice. Cela a supposé de savoir accueillir l'inégal et de toujours trouver un fil en commun qui consolide l'Un pour y déplacer, pour y transférer une partie de la libido concentrée au niveau local. Les années écoulées ont été fécondes. Le nombre d'intéressés, des jeunes pour la plupart, est en hausse. Ils sont encore liés aux universités, ou au début de leur pratique. Ils sont notre avenir, avec eux il y a un futur qu'il faut savoir cultiver pour récolter en abondance. Nous verrons le moment venu si les temps ont été propices et si nous avons pris les soins nécessaires. Le problème de la formation de l'analyste a été notre fil conducteur vers l'Un. Après l'événement des Journées de l'ECF, une nouvelle opportunité pour la psychanalyse nous est subitement venue. Nous revenons à l'École comme lieu de la formation et de la passe ; à l'AMP, qui nous donne un cadre de référence et oriente la politique ; et que l'École Une fondée dans la passe nous permet de nous loger dans le trou de la formation, nous donne la place qui convient, celle de l'analysant. La politique de l'énonciation essaie de faire consister la figure de l'analysant pour placer

de nouveau dans l'École en tant qu'Une la place juste de la formation, la revitaliser, lui donner de la fraîcheur. Nous sommes conduits vers ce point à partir des derniers événements, orientés par cette politique qui fait limite au discours du maître. Parce qu'il s'agit en outre de ce que l'expérience analytique fasse exister la psychanalyse dans la civilisation et dans la vie sociale de chacun d'entre nous. En tant que psychanalystes cette politique nous est commune. La formation analytique n'a pas de didactique, ni de programme, ni une doctrine close et achevée. On constate que quelque chose nous échappe toujours. Il existe une tension interne autour de la formation de l'analyste parce qu'il n'y a pas de savoir préétabli qui soit suffisant et consistant. Néanmoins, la « démassification » de l'énonciation, sous le modèle de la passe, peut donner une certaine consistance qui permette d'avancer dans cette difficulté, parce qu'elle permet de reconnaître, chez celui qui prend la parole, une singularité à partir de ce qu'il a pu isoler dans son analyse. Ainsi, on redécouvre que la politique de l'énonciation fait partie des fondements de l'École Une, où les analysants sont un par un ; elle donne à chacun sa chance. C'est une nouvelle façon de causer le désir dans l'École. Si l'esprit de l'énonciation va raviver et revitaliser l'École, on attendrait le même effet dans la passe. C'est un moment de scansion pour ouvrir une conversation sur la passe dans la NEL, à partir du fait qu'elle n'est pas installée dans notre École. Il convient alors de préciser notre position par rapport à ce qui nous détermine. C'est là qu'une interprétation où nous puissions tous participer s'avère être nécessaire. Jusqu'à présent nous avons attendu qu'enfin un AE soit nommé dans notre communauté. C'est n'est qu'alors qu'un franchissement nécessaire se ferait, qui ouvrirait de nouveaux chemins, qui libérerait un désir nouveau, qui ferait sentir que la NEL est vraiment Nueva. Cet idéal, cette attente passive nous immobilise et nous laisse en silence. Rien n'y oblige, mais, y a-t-il une réticence à se soumettre à l'épreuve de la passe ? Ou la frustration de ceux qui n'ont pas été nommés décourage-t-elle l'ensemble de la communauté ? Cela peut être un des aspects du problème. D'autre part, serait-ce que ce manque est ce qui ne nous laisse pas subjectiver la réelle dimension de l'École ? Ce questionnement devient encore plus urgent si on prend en considération le fait que la NEL a une structure qui tend à l'autonomie locale. Par ailleurs, l'absence du dispositif de la passe dans la NEL, nous met-elle dans une position « mineure » par rapport aux autres Écoles ? Le peu de participation de ses membres dans l'École Une, entretient-elle un rapport avec ce manque ? Ce questionnement fait partie d'un temps pour comprendre les fondements de la passe dans notre École. Nous souhaitons

que ce temps permette un plus grand transfert à l'École.

Le 1er février 2010 *Traduction : Ariel Altman*

Dans le prochain JJ, suite et fin de la première partie, « L'École Une accueillie par l'ECF », avec des textes de Monica Torres, Leonard Gorostiza et Nora Gonçalves.